

Mairie
de
St-Paul-des-Landes
(Cantal)

Certificat

Le Maire de la Commune de St-Paul-des-Landes,
canton (Sud) et arrondissement # département du
Cantal, soussigné,

Certifie et atteste que Madame Ceulière
Catherine, demeurant à St-Paul-des-Landes,
doit se rendre prochainement en Espagne à Santa
Cruz de la Zarza, province de Colide, pour y exercer
son commerce, en remplacement de son mari
infirmes et de son fils mobilisé. -

Madame Ceulière sera accompagnée de sa jeune
niece Mademoiselle Custalriot Marie-Louise, âgée
de cinq ans. - # d'Arvillac. Renvoi approuvé. -

En foi de quoi le présent certificat est délivré
pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à St-Paul-des-Landes, le 2 février 1918.

J^e E. Maire:
L'Adjoint,
Cussac



Vu à la 2^e Dou. - Las d'observations -
Décision de M. le Secrétaire G^{al}.
a dit

[Signature]

Visa accordé
le 3 fév.